INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

Revenu disponible
Édition 2012

Bulletin **FLASH**

Décembre 2012

Le Système de comptabilité nationale du Canada (SCNC), dont sont issus plusieurs agrégats macroéconomiques comme le revenu disponible des ménages et le PIB, a fait l'objet récemment d'une révision historique et conceptuelle de la part de Statistique Canada. Cette révision vise à mieux rendre compte des nouvelles normes internationales, lesquelles ont été élaborées conjointement par quelques organismes internationaux, dont la Banque mondiale et le Fonds monétaire international.

Ainsi, des changements majeurs ont été apportés à la définition du revenu disponible des ménages. Parmi les modifications apportées, on note que les revenus des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) ne sont plus combinés avec ceux des ménages. Par exemple, les revenus des partis politiques, des syndicats ou des groupes d'actions sociales étaient auparavant pris en compte dans le calcul du revenu disponible. De même, les subventions que recevaient les organisations autochtones étaient incluses dans le revenu disponible, puisque ces organismes étaient considérés comme des ISBLSM dans la version précédente du SCNC. Avec ce changement conceptuel, les estimations du revenu reflètent plus strictement le secteur des ménages.

Il importe également de souligner que le revenu disponible des ménages tient compte désormais uniquement des revenus reçus par les résidants canadiens, et exclut les revenus gagnés au Canada par des non-résidents tels que les travailleurs agricoles étrangers. Cette modification a fait en sorte que les estimations du revenu disponible ont été révisées à la baisse dans les MRC qui comptent un nombre important de travailleurs agricoles étrangers, comme Les Jardins-de-Napierville et L'Île-d'Orléans.

*Le **revenu disponible** se définit maintenant comme la somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, il se compose de la rémunération des salariés, du revenu net des entreprises individuelles, du revenu des loyers des ménages et du revenu net de la propriété. À cela s'ajoutent les transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des ISBLSM et des administrations publiques tels que les prestations d'assurance emploi, de la Sécurité de la vieillesse et de l'aide sociale moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons) ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Le revenu disponible représente donc la part du revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne.*

LE QUÉBEC ET LES PROVINCES

Le revenu disponible des ménages par habitant progresse au Québec, en termes réels[1], de 0,7 % en 2011, soit un taux légèrement supérieur à celui observé en 2010 (+ 0,5 %). La hausse en 2011 s'explique par l'accroissement plus rapide de la rémunération des salariés et du revenu net de la propriété. Au Canada (+ 0,6 %), le taux de croissance du revenu disponible des ménages par habitant est légèrement inférieur à celui du Québec, en raison d'une augmentation plus lente des transferts en provenance des administrations publiques et une croissance plus rapide des impôts directs ainsi que de l'indice implicite des prix.

Avec un bond de 5,2 % et de 4,5 % respectivement, la Saskatchewan et l'Alberta sont les provinces qui connaissent la plus forte progression du revenu disponible par habitant. L'intensification des activités d'extraction de pétrole et la hausse des revenus agricoles nets expliquent, en grande partie, la bonne performance de ces deux provinces des prairies. En revanche, trois provinces accusent un repli du revenu disponible en regard de 2010, à savoir l'Île-du-Prince-Édouard (– 2,5 %), l'Ontario (– 1,4 %) et la Nouvelle-Écosse (– 0,9 %). La baisse en Ontario est attribuable au fait que les impôts et les cotisations payés par les ménages ont augmenté plus rapidement que le revenu primaire.

L'Alberta (37 894 $) continue de se démarquer en enregistrant le revenu disponible des ménages par habitant le plus élevé parmi les dix provinces canadiennes. Elle est suivie, de loin, par la Saskatchewan (31 223 $), seule autre province à connaître un revenu disponible des ménages par habitant supérieur à la moyenne canadienne (28 819 $). Le Québec, quant à lui, avec un revenu disponible des ménages de 25 646 $ par habitant se classe, pour une troisième

Figure 1
Taux de croissance du revenu disponible des ménages par habitant, en termes réels, provinces et Canada, 2010-2011

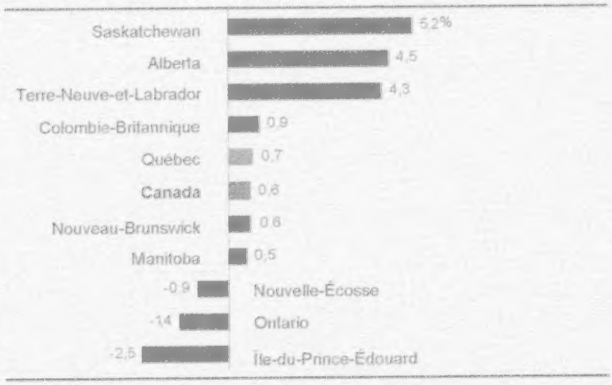

1. L'indice implicite des prix des dépenses de consommation finale des ménages sert à dégonfler le revenu disponible.

année de suite, au neuvième et avant-dernier rang. Seule l'Île-du-Prince-Édouard fait moins bonne figure avec un revenu disponible de 23 879 $ par habitant.

Le retard historique du Québec par rapport à la moyenne canadienne au chapitre du revenu disponible des ménages est attribuable, d'une part, à la rémunération des salariés et au taux d'emploi qui sont moindres, et d'autre part, à la proportion plus importante du revenu consacrée aux impôts, aux cotisations aux régimes d'assurance sociale et aux autres transferts des ménages aux administrations publiques. En 2011, la part qu'occupent les transferts des ménages aux administrations publiques dans le revenu total avant les transferts payés par les ménages aux différents secteurs institutionnels s'élève à 24,5 % au Québec comparativement à 22,1 % au Canada. Si l'on tient compte uniquement du revenu primaire des ménages, c'est-à-dire les revenus que tirent les ménages de leur contribution à l'activité économique avant impôt et autres transferts courants, on constate que le Québec fait meilleure figure parmi les provinces canadiennes. En effet, avec un revenu primaire de 28 978 $ par habitant, le Québec se classe au septième rang, tout juste devant la Nouvelle-Écosse (28 431 $) et le Nouveau-Brunswick (27 356 $). Au Canada, le revenu primaire s'établit à 32 780 $ par habitant.

Figure 2
Revenu disponible des ménages par habitant, provinces et Canada, 2011

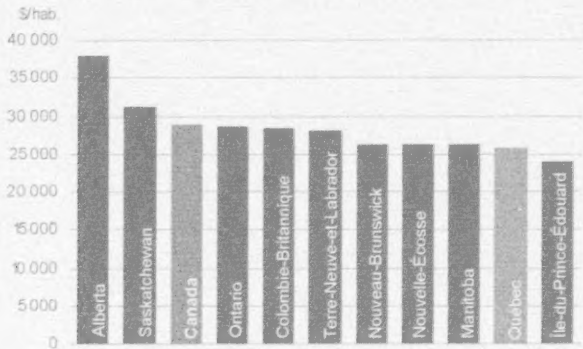

ÉVOLUTION DES SOURCES DE REVENUS DES MÉNAGES QUÉBÉCOIS

Dans le SCNC, les ménages reçoivent deux types de revenus, à savoir les revenus primaires ainsi que les transferts courants reçus des administrations publiques, des non-résidents et des ISBLSM. Les prochains paragraphes traiteront de l'évolution récente de ces deux sources de revenu au Québec, en plus d'être question des transferts que paient les ménages aux secteurs institutionnels.

Les revenus primaires

Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, des revenus mixtes nets et du revenu de la propriété. En 2011, la rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire des ménages, connaît une croissance de 4,2 % au Québec et s'établit à 180,0 G$. La progression de la rémunération des salariés est attribuable en partie, à la relative bonne performance du marché du travail survenue au Québec en 2011: l'emploi à temps plein a progressé de 1,2 %, tandis que le taux de chômage a reculé de 0,2 point de pourcentage pour s'établir à 7,8 %. Il importe de préciser que la rémunération des salariés comprend les salaires et les traitements, de même que les cotisations sociales à la charge de l'employeur telles que les cotisations à la CSST et celles au programme fédéral d'assurance emploi.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire, bondit de 6,7 % en 2011, après avoir augmenté de 3,1 % un an plus tôt. Le revenu mixte net englobe le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que le revenu des loyers des ménages. D'ailleurs, le revenu net des exploitants agricoles continue de progresser fortement et affiche un taux de croissance de 11,7 % en regard de 2010. Cette hausse est due à l'accroissement marqué des recettes en provenance des productions animales – principalement le porc - et dans une moindre mesure de la production végétale. Le revenu net des entreprises non agricoles connaît, quant à lui, une croissance plus modeste, soit de 4,4 %. En ce qui a trait au revenu des loyers des ménages, il montre une croissance vigoureuse de 9,3 % en 2011. Par habitant, le revenu mixte net (revenu net des entreprises individuelles + revenu des loyers des ménages) s'élève au Québec à 3 515 $.

Le revenu net de la propriété augmente, pour sa part, de 6,0 % après une hausse timide de 0,5 % en 2010 et atteint 23,2 G$. Par habitant, le revenu net de la propriété se fixe à 2 905 $. Le revenu net de la propriété correspond essentiellement aux intérêts, dividendes et autres revenus de placement que reçoivent les ménages moins les intérêts versés par ceux-ci sur les hypothèques et le crédit à la consommation.

Transferts courants reçus par les ménages

En 2011, les transferts courants en provenance des administrations publiques, des non-résidents et des ISBLSM représentent 16,2 % du revenu total des ménages. Les administrations publiques, à elles seules, ont versé aux ménages en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables plus de 43,6 G$ en 2011. Par habitant, cela représente 5 461 $. Les transferts en provenance de l'**administration fédérale** augmentent de 2,5 % et ils atteignent 19,7 G$. Les prestations de l'assurance-emploi, qui avaient baissé de 1,7 % en 2010, reculent considérablement en 2011, soit de 6,5 %. Toutefois, les prestations de la sécurité de la vieillesse montent de 5,9 %, après une hausse de 3,0 % en 2010.

Les transferts courants de l'**administration provinciale** aux ménages progressent à peine en 2011 (+ 0,6 %), comparativement à une augmentation de 3,5 % un an plus tôt. Les prestations d'aide sociale sont la seule composante des transferts provinciaux à connaître une baisse, soit de 1,5 %. En revanche, les indemnités versées aux accidentés du travail (+ 0,5 %) et les prestations d'assurance parentale (+ 1,5 %) évoluent légèrement à la hausse. En 2011, les transferts en provenance de l'administration publique québécoise s'établissent à 13,0 G$.

En ce qui concerne les transferts courants reçus par les ménages des ISBLSM, ils croissent d'un peu plus 4,0 %, tandis que ceux provenant des non-résidents baissent de 1,2 %. Ces transferts représentent une source de revenu relativement négligeable pour les ménages. En 2011, les transferts versés aux ménages par les ISBLSM représentent 2,9 % du revenu total des ménages et ceux versés par les non-résidents occupent une part encore moindre, soit 1,7 %.

Transferts payés par les ménages

Les transferts des ménages aux différents secteurs institutionnels, à savoir les administrations publiques, les non-résidents et aux ISBLSM sont en hausse de 6,4 % par rapport à 2010. Cette progression est attribuable essentiellement à l'impôt sur le revenu qui augmente de 7,4 % et aux cotisations aux régimes d'assurance sociale qui croissent de 5,2 %. Notons que les recettes tirées de l'impôt des particuliers augmentent plus rapidement au niveau provincial que fédéral. En ce qui a trait aux cotisations aux régimes d'assurance sociale, l'augmentation en 2011 provient essentiellement des cotisations au Régime québécois d'assurance parentale, reflétant l'augmentation du taux de cotisation et du revenu maximal assurable. Soulignons également que les cotisations à l'assurance-emploi, au RRQ et à la CSST ont augmenté fortement. Par habitant, les transferts payés aux administrations publiques par les ménages s'élèvent à 8 491 $ en 2011.

La croissance du revenu disponible des ménages par habitant n'est pas uniforme sur le territoire québécois. La plus forte augmentation, en dollars courants, a été enregistrée dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue (+ 5,3 %), stimulée, notamment, par l'accroissement des activités dans le secteur des mines. Avec le prix de l'or qui demeure élevé, les investissements aurifères et la production minérale dans la région ont atteint des niveaux sans précédent, ce qui a contribué à rehausser la rémunération des salariés, principale composante du revenu disponible des ménages. Il importe de noter que depuis 2007, le revenu disponible des ménages de l'Abitibi-Témiscamingue augmente sans cesse à un rythme plus rapide que celui observé au Québec.

Figure 3
Taux de croissance du revenu disponible des ménages par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2010-2011

Outre l'Abitibi-Témiscamingue, quatre régions connaissent une croissance, en dollars courants, supérieure à la moyenne québécoise, à savoir la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+ 4,1 %), Montréal (+ 3,8 %), Saguenay–Lac-Saint-Jean (+ 3,0 %) et le Nord-du-Québec (+ 2,7 %). Dans les trois premières régions, l'accroissement du revenu disponible des ménages provient principalement de l'augmentation importante de la rémunération des salariés, du revenu des loyers ainsi que du revenu net de la propriété. En ce qui a trait au Nord-du-Québec, la progression s'explique essentiellement par une hausse plus rapide des transferts en provenance des administrations publiques et de la rémunération des salariés.

Tableau 1
Revenu disponible des ménages par habitant, régions administratives, 2011

Rang	Région	$/hab.
1	Abitibi-Témiscamingue	26 907
2	Côte-Nord	26 789
3	Montérégie	26 598
4	Montréal	26 567
5	Capitale-Nationale	26 431
6	Laval	26 196
7	Laurentides	26 045
8	Outaouais	25 523
9	Lanaudière	24 934
10	Nord-du-Québec	24 753
11	Chaudière-Appalaches	24 444
12	Saguenay–Lac-Saint-Jean	23 887
13	Centre-du-Québec	23 219
14	Estrie	23 180
15	Mauricie	22 664
16	Bas-Saint-Laurent	22 345
17	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	21 857

En revanche, la région de la Mauricie (+ 1,5 %) est celle qui présente la plus faible croissance du revenu disponible des ménages en 2011, sous l'effet conjugué d'une hausse modeste de la rémunération des salariés et la diminution du revenu des loyers. D'ailleurs, cette région (22 264 $) continue de présenter, avec la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (21 857 $) et le Bas-Saint-Laurent (22 235 $), le revenu disponible le plus bas au Québec. Le faible niveau de revenu dans ces trois régions ressources s'explique, en grande partie, par un taux d'emploi et un salaire hebdomadaire moyen des employés largement plus bas que dans le reste de la province.

Tableau 2
Transferts des administrations publiques par habitant, régions administratives, 2011

Rang	Région	$/hab.
1	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	8 725
2	Nord-du-Québec	7 201
3	Bas-Saint-Laurent	6 817
4	Mauricie	6 668
5	Saguenay–Lac-Saint-Jean	6 308
6	Côte-Nord	6 305
7	Centre-du-Québec	6 105
8	Abitibi-Témiscamingue	6 081
9	Estrie	5 906
10	Lanaudière	5 609
11	Chaudière-Appalaches	5 568
12	Capitale-Nationale	5 360
13	Laurentides	5 292
14	Montréal	5 161
15	Montérégie	5 082
16	Laval	4 953
17	Outaouais	4 726

Grâce à une croissance soutenue au cours des dernières années, la région de l'Abitibi-Témiscamingue affiche pour la première fois le revenu disponible des ménages le plus élevé parmi les 17 régions administratives, soit 26 907 $ par habitant. La Côte-Nord se classe pour sa part au deuxième rang, avec un revenu disponible des ménages de 26 789 $ par habitant. Les salaires élevés versés dans le secteur minier et les services publics sont les principaux facteurs qui expliquent un tel niveau de revenu.

Les régions de la Montérégie (26 598 $) et de Montréal (26 567 $) se classent respectivement au troisième et au quatrième rang. Dans le cas de la Montérégie, le niveau de revenu élevé est attribuable à la forte activité sur le marché du travail et à une rémunération des salariés parmi les plus hauts du Québec. En ce qui a trait à la région de Montréal, elle se caractérise par un revenu net de la propriété particulièrement élevé ; il s'établit à 4 145 $ par habitant comparativement à 2 905 $ dans l'ensemble du Québec.

Les résidants de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine sont ceux qui reçoivent le plus en transferts courants des administrations publiques : en 2011, ils ont reçu plus de 8 700 $ par habitant en transferts gouvernementaux. En raison d'un taux de chômage largement supérieur à celui observé au Québec, les habitants de la région ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale. De plus, les prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la Régie des rentes du Québec sont particulièrement importantes en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine étant donné que la population y est relativement plus âgée. Après la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, le Nord-du-Québec est celle qui reçoit le plus en transferts des administrations publiques, soit 7 201 $ par habitant. Outre les aides financières accordées aux autochtones, les principaux transferts en provenance des administrations publiques sont les prestations du Régime québécois d'assurance parentale, du programme Soutien aux enfants ainsi que les prestations fiscales canadiennes pour enfants et les prestations universelles pour la garde d'enfants, ce qui reflète le taux de fécondité particulièrement élevé dans cette région nordique.

À l'opposé, celles qui reçoivent le moins en transferts gouvernementaux sont l'Outaouais (4 726 $), Laval (4 953 $) et la Montérégie (5 082 $). En raison d'un taux de chômage plus faible, les résidants de ces territoires ont eu moins recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale comparativement à ceux des autres régions administratives. Ces régions reçoivent également moins en prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la Régie des rentes du Québec, étant donné que leur population y est relativement plus jeune.

LES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ (MRC)

En 2011, le revenu disponible des ménages par habitant croît en regard de 2010 dans l'ensemble des MRC et territoires équivalents (TE), à l'exception d'Arthabaska et des Pays-d'en-Haut où il recule de 0,3 % et de 0,2 % respectivement. Dans la première MRC, la baisse est attribuable essentiellement au repli du revenu mixte net, tandis que dans Les Pays-d'en-Haut la diminution du revenu des ménages s'explique principalement par la diminution du revenu net de la propriété.

Sur les 104 MRC et TE qui composent le Québec, 48 connaissent une croissance supérieure à la moyenne provinciale (+ 2,6 %). La hausse la plus prononcée a été enregistrée dans Abitibi-Ouest (+7,2 %). La forte progression dans ce territoire supralocal est principalement due à la hausse marquée de la rémunération des salariés et du revenu mixte net. D'ailleurs, l'ensemble des MRC et TE de la région de l'Abitibi-Témiscamingue affichent une croissance supérieure à la moyenne québécoise. C'est le cas, notamment de Rouyn-Noranda et du Témiscamingue où le revenu disponible des ménages s'accroît de 6,6 % et de 5,8 % respectivement.

On observe aussi des hausses supérieures à la moyenne québécoise dans tous les territoires supralocaux de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, particulièrement dans La Haute-Gaspésie (+ 4,9 %) et Les Îles-de-la-Madeleine (+ 4,4 %). La croissance substantielle du revenu mixte net est à l'origine de cette forte progression.

On note aussi que plusieurs MRC de la région de la Côte-Nord présentent une augmentation importante du revenu disponible des ménages en 2011. La hausse la plus spectaculaire a été enregistrée dans la MRC de Minganie (+ 7,1 %) – deuxième plus forte croissance au Québec – stimulée, notamment, par la construction du complexe hydroélectrique de 1550 MW sur la rivière Romaine, l'un des plus gros chantiers au Québec. La MRC de Caniapiscau (+ 5,6 %) connaît également une croissance marquée en 2011, et qui s'explique, en bonne partie, par l'intensification des activités minières dans la municipalité de Fermont.

Cette MRC est également celle qui affiche le revenu disponible des ménages par habitant le plus élevé au Québec, soit 37 562 $. Elle est suivie, de loin, par La Jacques-Cartier (32 125 $), La Vallée-du-Richelieu (30 520 $) et Les Pays-d'en-Haut (30 504 $). Comme l'illustre la carte 1, les MRC et TE les plus prospères se concentrent essentiellement dans les régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de Gatineau de même que dans les régions minières du Nord-du-Québec, de la Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue.

En revanche, on constate que les territoires supralocaux qui présentent les revenus disponibles des ménages les plus faibles se concentrent principalement dans la péninsule gaspésienne, au Bas-Saint-Laurent, dans le sud-est de l'Estrie, dans le nord de l'Outaouais, dans le sud-est de la région de Chaudière-Appalaches ainsi qu'en Haute-Mauricie. D'ailleurs, c'est la MRC de Pontiac en Outaouais qui a le revenu disponible des ménages par habitant le plus bas de la province, soit 18 523 $. Outre Pontiac, 75 territoires supralocaux accusent un retard par rapport à la moyenne québécoise.

Tableau 3
Les dix MRC et TE affichant le revenu disponible des ménages par habitant le plus élevé en 2011

Rang	MRC et TE	$/hab.
1	Caniapiscau	37 562
2	La Jacques-Cartier	32 125
3	La Vallée-du-Richelieu	30 520
4	Les Pays-d'en-Haut	30 504
5	Thérèse-De Blainville	29 717
6	L'Île-d'Orléans	29 661
7	Rouyn-Noranda	29 384
8	Marguerite-D'Youville	29 261
9	Sept-Rivières	28 315
10	Vaudreuil-Soulanges	28 258

LES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DE RECENSEMENT (RMR)

Parmi les six régions métropolitaines du Québec, la RMR de Montréal (+ 2,9 %) est la seule à connaître en 2011 un taux de croissance du revenu disponible des ménages par habitant supérieur à la moyenne provinciale. L'enrichissement des résidants de cette RMR s'explique, en grande partie, par la hausse substantielle du revenu des loyers des ménages et du revenu net de la propriété. Les RMR de Québec (+ 1,8 %) et de Sherbrooke (+ 1,6 %) sont celles où le revenu disponible des ménages évolue le plus faiblement en 2011. Dans le cas de la première RMR, la faible progression est due à une croissance plus lente de la rémunération des salariés, alors que dans Sherbrooke, elle s'explique par l'effet conjugué d'une augmentation anémique du revenu des loyers des ménages et la diminution du revenu net des entreprises individuelles.

En dépit d'une croissance modeste en 2010 et en 2011, la RMR de Québec devance pour une troisième année consécutive Montréal au chapitre du revenu disponible des ménages par habitant. En effet, celui-ci atteint 27 024 $ comparativement à 26 857 $ à Montréal. De leur côté, les RMR de Sherbrooke (23 822 $), de Trois-Rivières (24 141 $) et de Saguenay (24 422 $) continuent d'afficher un revenu disponible inférieur à la moyenne québécoise.

Figure 4
Revenu disponible des ménages par habitant, RMR et ensemble du Québec, 2011

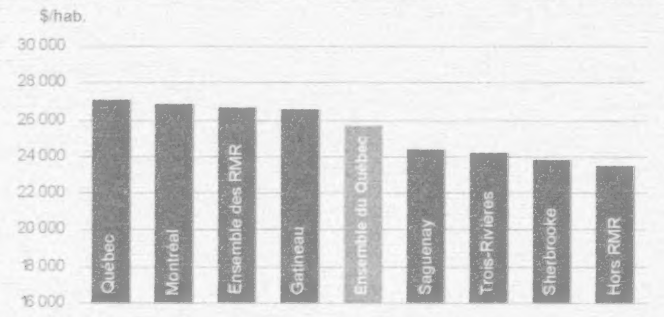

Enfin, soulignons que le revenu disponible des ménages des régions métropolitaines demeure largement supérieur à celui des zones non métropolitaines. En 2011, le revenu disponible des ménages par habitant de l'ensemble des RMR s'élève à 26 612 $, comparativement à 23 526 $ dans les territoires non métropolitains. Toutefois, en raison de la bonne performance des régions minières, les disparités de revenu tendent à diminuer entre les régions métropolitaines et non métropolitaines au cours des dernières années. À preuve, le revenu disponible par habitant des ménages des zones non métropolitaines est passé de 85,7 % de la moyenne des RMR en 2007 à 88,4 % en 2011.

Carte 1

Revenu disponible des ménages par habitant, MRC et territoires équivalents du Québec, 2011

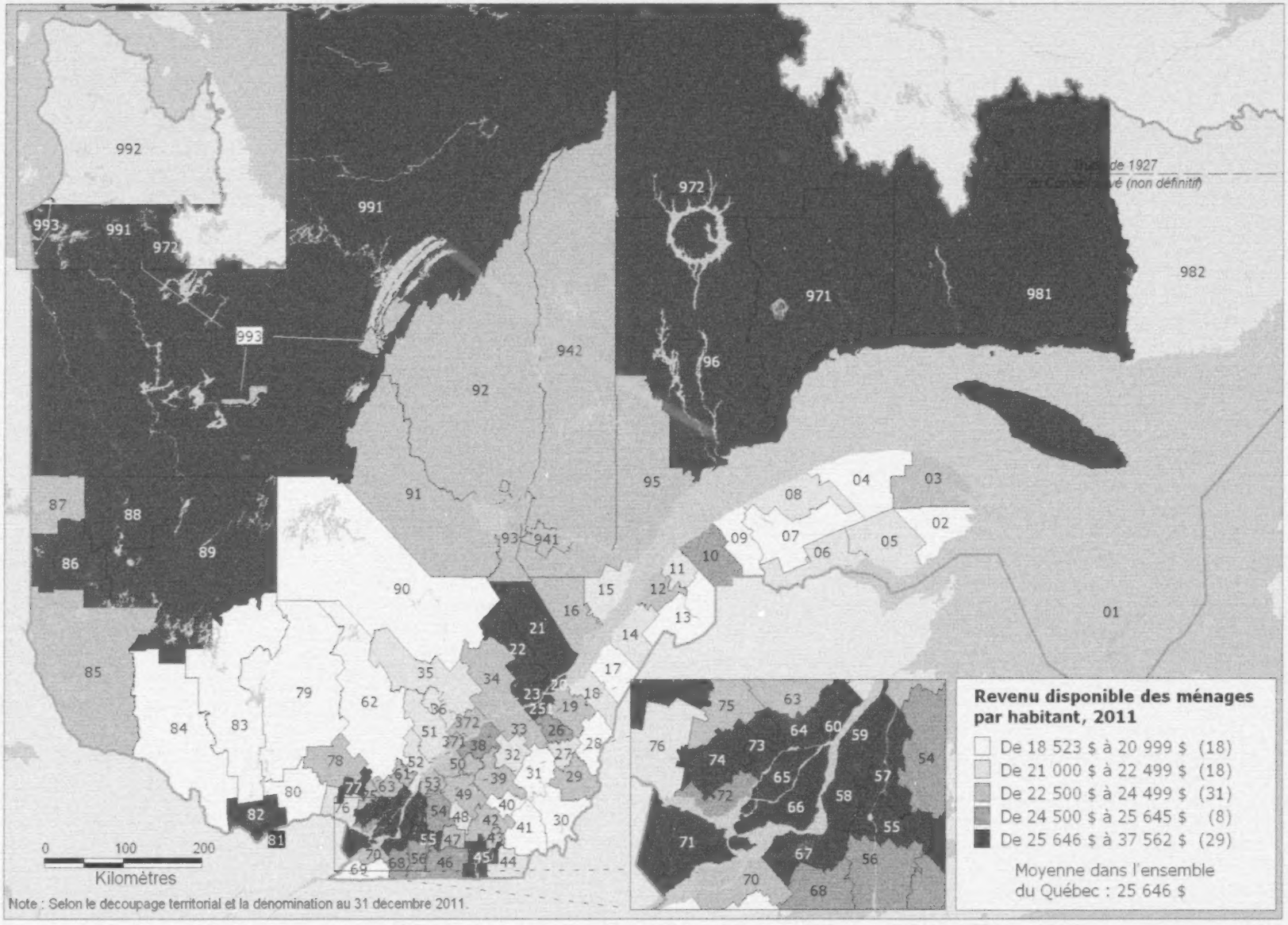

Sources : Institut de la statistique du Québec, Service des statistiques sectorielles et du développement durable.
Statistique Canada, Division des comptes des revenus et dépenses, *Comptes économiques provinciaux*.
Ministère des Ressources naturelles.

Tableau 4

Composantes du revenu disponible des ménages, ensemble du Québec, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011[p]
			M$		
Rémunération des salariés	160 233	166 475	167 308	172 705	179 973
Revenu mixte net	24 172	24 924	25 493	26 277	28 041
Revenu agricole net	680	607	557	635	709
Revenu non agricole net	12 968	13 396	13 672	14 118	14 737
Revenu des loyers des ménages	10 524	10 921	11 264	11 524	12 595
Revenu net de la propriété	22 796	22 489	21 771	21 871	23 173
Égale :					
Revenu primaire des ménages	**207 201**	**213 888**	**214 572**	**220 853**	**231 187**
Plus :					
Transferts courants reçus par les ménages	**37 453**	**40 198**	**42 643**	**43 830**	**44 844**
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	756	777	742	763	794
Des administrations publiques	36 228	38 935	41 300	42 580	43 569
Administration fédérale	16 774	17 357	18 794	19 240	19 715
Allocations familiales et prestations fiscales pour enfant	2 220	2 297	2 284	2 324	2 356
Prestation universelle pour la garde d'enfants	545	561	582	599	611
Prestations d'assurance emploi	3 214	3 205	4 044	3 975	3 715
Prestations de la sécurité de la vieillesse	8 597	9 081	9 501	9 782	10 362
Transferts divers et autres	2 198	2 213	2 383	2 560	2 671
Administration provinciale	10 617	11 224	12 564	13 006	13 088
Indemnisations des accidentés du travail	1 513	1 572	1 624	1 606	1 614
Prestations d'assurance parentale	1 452	1 561	1 649	1 702	1 727
Aide sociale	2 691	2 737	2 791	2 812	2 769
Transferts divers	4 961	5 354	6 500	6 886	6 978
Administrations autochtones	75	1 099	152	147	147
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	8 762	9 255	9 790	10 187	10 619
Des non-résidents	469	486	501	487	481
Moins :					
Transferts courants payés par les ménages	**64 161**	**65 385**	**64 553**	**67 152**	**71 427**
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	2 680	2 752	2 696	2 788	2 901
Aux administrations publiques	60 603	61 766	61 049	63 602	67 741
Impôts directs des particuliers	41 531	41 256	39 620	41 298	44 344
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	15 496	16 767	17 316	17 935	18 867
Autres transferts courants aux administrations publiques	3 576	3 743	4 113	4 369	4 530
Aux non-résidents	878	867	808	762	785
Égale :					
Revenu disponible des ménages	**180 493**	**188 701**	**192 562**	**197 531**	**204 604**

Sources : Institut de la statistique du Québec, Service des statistiques sectorielles et du développement durable.
Statistique Canada, Division des comptes des revenus et dépenses, *Comptes économiques provinciaux*.

Tableau 5

Revenu disponible des ménages par habitant, provinces et Canada, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011[p]	Variation 2011/2007
			$/hab.			%
Canada	**26 011**	**27 134**	**27 365**	**28 068**	**28 819**	**5,0**
Terre-Neuve-et-Labrador	23 939	23 217	25 312	26 233	28 181	10,0
Île-du-Prince-Édouard	21 369	22 200	23 105	23 784	23 879	3,7
Nouvelle-Écosse	23 378	24 351	25 118	25 770	26 256	4,8
Nouveau-Brunswick	22 611	23 882	24 723	25 478	26 277	9,6
Québec	**23 480**	**24 347**	**24 606**	**24 988**	**25 646**	**4,3**
Ontario	26 222	27 045	27 571	28 464	28 660	3,7
Manitoba	23 670	24 895	25 197	25 407	26 201	3,8
Saskatchewan	24 532	27 894	27 973	28 946	31 223	16,0
Alberta	33 414	35 635	34 600	35 664	37 894	8,2
Colombie-Britannique	26 155	27 279	27 134	27 550	28 375	2,3

Sources : Institut de la statistique du Québec, Service des statistiques sectorielles et du développement durable.
Statistique Canada, Division des comptes des revenus et dépenses, *Comptes économiques provinciaux*.

Tableau 6

Revenu disponible des ménages par habitant, régions administratives, municipalités régionales de comté (MRC), territoires équivalents (TE)[1] et ensemble du Québec, 2010-2011

Code	MRC ou TE par région administrative	2010 $/hab.	2011[p] $/hab.	Var. %
	Ensemble du Québec	24 986	25 646	2,6
01	Bas-Saint-Laurent	21 804	22 345	2,5
07	La Matapédia	19 701	20 374	3,4
08	Matane	21 711	22 025	1,4
09	La Mitis	20 354	20 703	1,7
10	Rimouski-Neigette	23 906	24 703	3,3
11	Les Basques	20 325	21 139	4,0
12	Rivière-du-Loup	22 961	23 349	1,7
13	Témiscouata	19 227	19 374	0,8
14	Kamouraska	20 996	21 558	2,7
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	23 198	23 887	3,0
91	Le Domaine-du-Roy	21 852	23 022	5,4
92	Maria-Chapdelaine	21 491	22 599	5,2
93	Lac-Saint-Jean-Est	23 068	23 696	2,7
941	Saguenay	24 005	24 458	1,9
942	Le Fjord-du-Saguenay	22 058	23 279	5,5
03	Capitale-Nationale	25 904	26 431	2,0
15	Charlevoix-Est	21 288	21 548	1,2
16	Charlevoix	22 663	23 068	1,8
20	L'Île-d'Orléans	29 434	29 661	0,8
21	La Côte-de-Beaupré	26 826	27 868	3,9
22	La Jacques-Cartier	30 960	32 125	3,8
23	Québec	25 985	26 436	1,7
34	Portneuf	22 863	23 567	3,1
04	Mauricie	22 319	22 664	1,5
35	Mékinac	21 072	21 396	1,5
36	Shawinigan	20 962	21 002	0,2
371	Trois-Rivières	23 428	23 833	1,7
372	Les Chenaux	22 510	22 864	1,6
51	Maskinongé	21 678	22 124	2,1
90	La Tuque	19 699	20 243	2,8
05	Estrie	22 707	23 180	2,1
30	Le Granit	20 408	20 765	1,7
40	Les Sources	19 739	20 086	1,8
41	Le Haut-Saint-François	19 861	20 584	3,6
42	Le Val-Saint-François	23 215	24 219	4,3
43	Sherbrooke	22 789	23 201	1,8
44	Coaticook	21 095	21 418	1,5
45	Memphrémagog	26 085	26 433	1,3
06	Montréal	25 596	26 567	3,8
07	Outaouais	24 866	25 523	2,6
80	Papineau	20 323	20 896	2,8
81	Gatineau	25 646	26 368	2,8
82	Les Collines-de-l'Outaouais	26 921	27 370	1,7
83	La Vallée-de-la-Gatineau	19 705	20 099	2,0
84	Pontiac	18 289	18 523	1,3
08	Abitibi-Témiscamingue	25 550	26 907	5,3
85	Témiscamingue	22 113	23 398	5,8
86	Rouyn-Noranda	27 560	29 384	6,6
87	Abitibi-Ouest	22 372	23 977	7,2
88	Abitibi	24 775	25 692	3,7
89	La Vallée-de-l'Or	26 947	27 989	3,9
09	Côte-Nord	26 162	26 789	2,4
95	La Haute-Côte-Nord	22 072	22 737	3,0
96	Manicouagan	25 386	25 669	1,1
971	Sept-Rivières	27 794	28 315	1,9
972	Caniapiscau	35 580	37 562	5,6
981	Minganie	26 314	28 186	7,1
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	21 331	21 843	2,4
10	Nord-du-Québec	24 094	24 753	2,7
991	Jamésie	26 738	27 685	3,5
992	Kativik	21 251	22 415	5,5
993	Eeyou Istchee[2]	23 765	23 813	0,2
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	21 002	21 857	4,1
01	Les Îles-de-la-Madeleine	22 610	23 606	4,4
02	Le Rocher-Percé	19 964	20 724	3,8
03	La Côte-de-Gaspé	21 960	22 907	4,3
04	La Haute-Gaspésie	18 636	19 545	4,9
05	Bonaventure	21 376	22 247	4,1
06	Avignon	21 153	21 817	3,1
12	Chaudière-Appalaches	24 028	24 444	1,7
17	L'Islet	20 328	20 805	2,3
18	Montmagny	21 343	21 692	1,6
19	Bellechasse	23 543	24 236	2,9
251	Lévis	27 198	27 707	1,9
26	La Nouvelle-Beauce	24 868	25 543	2,7
27	Robert-Cliche	21 839	22 175	1,5
28	Les Etchemins	19 045	19 306	1,4
29	Beauce-Sartigan	23 101	23 355	1,1
31	Les Appalaches	20 780	20 950	0,8
33	Lotbinière	23 965	24 012	0,2
13	Laval	25 682	26 196	2,0
14	Lanaudière	24 463	24 934	1,9
52	D'Autray	21 869	22 242	1,7
60	L'Assomption	26 322	26 716	1,5
61	Joliette	24 272	24 452	0,7
62	Matawinie	20 283	20 892	3,0
63	Montcalm	22 833	23 441	2,7
64	Les Moulins	25 788	26 355	2,2
15	Laurentides	25 595	26 045	1,8
72	Deux-Montagnes	24 940	25 267	1,3
73	Thérèse-De Blainville	29 392	29 717	1,1
74	Mirabel	25 594	26 866	5,0
75	La Rivière-du-Nord	23 340	23 983	2,8
76	Argenteuil	21 773	22 290	2,4
77	Les Pays-d'en-Haut	30 573	30 504	-0,2
78	Les Laurentides	22 772	23 135	1,6
79	Antoine-Labelle	19 600	20 022	2,2
16	Montérégie	26 014	26 598	2,2
46	Brome-Missisquoi	24 661	25 322	2,7
47	La Haute-Yamaska	23 980	24 359	1,6
48	Acton	21 516	21 834	1,5
53	Pierre-De Saurel	23 305	24 108	3,4
54	Les Maskoutains	24 719	25 445	2,9
55	Rouville	25 814	26 393	2,2
56	Le Haut-Richelieu	24 758	25 060	1,2
57	La Vallée-du-Richelieu	29 459	30 520	3,6
58	Longueuil	27 149	27 649	1,8
59	Marguerite-D'Youville	29 010	29 261	0,9
67	Roussillon	25 144	25 694	2,2
68	Les Jardins-de-Napierville	24 731	25 521	3,2
69	Le Haut-Saint-Laurent	19 415	20 205	4,1
70	Beauharnois-Salaberry	22 596	22 992	1,8
71	Vaudreuil-Soulanges	27 462	28 258	2,9
17	Centre-du-Québec	22 827	23 219	1,7
32	L'Érable	21 431	21 631	0,9
38	Bécancour	23 991	24 918	3,9
39	Arthabaska	23 467	23 401	-0,3
49	Drummond	22 618	23 177	2,5
50	Nicolet-Yamaska	22 217	22 996	3,5

1. Selon le découpage géographique et la dénomination au 31 décembre 2011.
2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Service des statistiques sectorielles et du développement durable.
Statistique Canada, Division des comptes des revenus et dépenses, *Comptes économiques provinciaux*.

Tableau 7

Revenu disponible des ménages par habitant, régions administratives, régions métropolitaines de recensement et ensemble du Québec, 2010-2011

Région	Revenu disponible des ménages			Revenu primaire des ménages			Transferts courants reçus par les ménages			Transferts courants payés par les ménages		
	2010	2011[p]	Var.	2010	2011[p]	Var.	2010	2011[p]	Var.	2010	2011[p]	Var.
	$/hab.		%	$/hab.		%	$/hab.		%	$/hab.		%
Régions administratives												
01 Bas-Saint-Laurent	21 804	22 345	2,5	21 614	22 382	3,6	6 684	6 885	3,0	6 494	6 921	6,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	23 198	23 887	3,0	24 428	25 480	4,3	6 225	6 368	2,3	7 456	7 961	6,8
03 Capitale-Nationale	25 904	26 431	2,0	29 694	30 553	2,9	5 351	5 466	2,1	9 141	9 588	4,9
04 Mauricie	22 319	22 664	1,5	22 690	23 168	2,1	6 533	6 733	3,1	6 904	7 236	4,8
05 Estrie	22 707	23 180	2,1	23 932	24 724	3,3	5 917	6 018	1,7	7 143	7 562	5,9
06 Montréal	25 596	26 567	3,8	29 116	30 535	4,9	5 501	5 520	0,3	9 021	9 488	5,2
07 Outaouais	24 866	25 523	2,6	29 342	30 411	3,6	4 778	4 841	1,3	9 254	9 729	5,1
08 Abitibi-Témiscamingue	25 550	26 907	5,3	27 570	29 635	7,5	6 075	6 134	1,0	8 096	8 862	9,5
09 Côte-Nord	26 152	26 789	2,4	28 465	29 555	3,8	6 250	6 351	1,6	8 564	9 118	6,5
10 Nord-du-Québec	24 094	24 753	2,7	22 080	22 818	3,3	7 091	7 268	2,5	5 077	5 333	5,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	21 002	21 857	4,1	18 289	19 403	6,1	8 516	8 773	3,0	5 803	6 319	8,9
12 Chaudière-Appalaches	24 028	24 444	1,7	26 167	26 880	2,7	5 519	5 634	2,1	7 658	8 070	5,4
13 Laval	25 682	26 196	2,0	29 532	30 469	3,2	5 103	5 122	0,4	8 953	9 395	4,9
14 Lanaudière	24 463	24 934	1,9	26 960	27 760	3,0	5 568	5 668	1,8	8 066	8 494	5,3
15 Laurentides	25 595	26 045	1,8	28 967	29 793	2,8	5 303	5 363	1,1	8 675	9 111	5,0
16 Montérégie	26 014	26 598	2,2	29 978	30 976	3,3	5 139	5 201	1,2	9 104	9 579	5,2
17 Centre-du-Québec	22 827	23 219	1,7	23 515	24 111	2,5	6 027	6 185	2,6	6 715	7 076	5,4
Régions métropolitaines de recensement[1]												
408 Saguenay	23 894	24 422	2,2	26 052	26 986	3,6	5 908	6 024	2,0	8 066	8 587	6,5
421 Québec	26 534	27 024	1,8	30 884	31 715	2,7	5 125	5 220	1,9	9 475	9 910	4,6
433 Sherbrooke	23 441	23 822	1,6	25 313	25 990	2,7	5 750	5 833	1,4	7 622	8 001	5,0
442 Trois-Rivières	23 555	24 141	2,5	25 051	25 834	3,1	6 138	6 369	3,8	7 634	8 062	5,6
462 Montréal	26 089	26 857	2,9	30 182	31 389	4,0	5 193	5 226	0,6	9 286	9 757	5,1
505 Gatineau[2]	25 910	26 551	2,5	31 457	32 517	3,4	4 385	4 431	1,1	9 931	10 397	4,7
Ensemble du Québec	24 988	25 646	2,6	27 938	28 978	3,7	5 545	5 621	1,4	8 495	8 953	5,4

1. Selon le découpage géographique des RMR au 1er janvier 2006.
2. Partie québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Service des statistiques sectorielles et du développement durable.
Statistique Canada, Division des comptes des revenus et dépenses, *Comptes économiques provinciaux*.

Abréviations et signes conventionnels :

$	En dollars
G	En milliards
M	En millions
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée
Var.	Variation
hab.	Habitant

Pour plus de renseignement :

Stéphane Ladouceur
Service des statistiques sectorielles
et du développement durable
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : (418) 691-2411, poste 3084
Adresse électronique : stephane.ladouceur@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4e trimestre 2012
ISSN 2291-0867 (en ligne)

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Institut de la statistique Québec